



à

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes du Haut Bugey

Véloxy-écomobilité
18 B rue Mal de Lattre de Tassigny
01100 Oyonnax
veloyonnax@gmail.com
<http://veloxy.fr>

Oyonnax le 18 novembre 2016

Monsieur le Président

Véloxy-écomobilité **apprécie particulièrement votre engagement en faveur des mobilités actives** : marche, rollers, vélos. Ce sont non seulement les touristes qui bénéficieront des aménagements que vous construisez mais aussi tous les habitants du Haut Bugey pour leurs loisirs et pour leurs déplacements quotidiens.

Néanmoins **nous regrettons de ne jamais être associés** dans la conception de ces aménagements. Certes des normes existent que vos services respectent mais "le diable se cache dans les détails". Quand on n'est pas soi-même cycliste, ces détails ne se voient pas et l'on peut commettre des erreurs involontaires en croyant bien faire.

Véloxy-écomobilité représentent les cyclistes quotidiens de tout le Haut-Bugey. Au fil des années et grâce à nos réseaux en France et en Europe nous avons acquis une expérience tangible. Nous comprenons et respectons vos contraintes et nous sommes des gens raisonnables et constructifs.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de nous associer à l'élaboration de la voie cyclable entre Montréal la Cluse et Oyonnax et de l'aménagement de la RD1084 pour compléter le tour du lac de Nantua.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne-Marie Ghémard,

Présidente de Véloxy-écomobilité

Pièces jointes :

Bilan de la D74 par Bernard Chanas, membre de Véloxy, bilan approuvé par Véloxy.

Proposition pour une signalétique cycliste à Port.

Fiche du Cerema sur les dispositifs anti accès motorisés.